



## Antivols, 20 ans de tests au service des cyclistes

*Depuis 2002, la commission antivols de la FUB sensibilise à la qualité des antivols disponibles dans les commerces. Un service bénévole et méconnu pour de nombreux cyclistes. Nicolas Martin revient sur le chemin parcouru et les perspectives.*

### Contexte

La peur du vol avait été très tôt identifiée par la FUB comme étant un frein majeur au développement du vélo en ville. Depuis que le vélo existe, le vol fait partie du paysage !

Dans une étude publiée en février 2003 sur le vol des vélos, Frédéric Héran pointait le manque de lisibilité de l'offre d'antivols comme l'un des trois facteurs principaux expliquant l'ampleur du phénomène en France. La plupart des cyclistes utilisaient des antivols insuffisants, faute d'information fiable.

### Pourquoi des tests antivols ?

Le choix d'un antivol est difficile. Si on peut assez facilement évaluer le poids et les dimensions en magasin, le critère principal qui est la résistance à l'effraction est impossible à juger à vue d'œil. Or il existe des antivols qui sont très faciles à ouvrir avec des outils simples, donc à proscrire. À l'inverse, d'autres sont quasiment inviolables. Et la seule façon de juger un antivol est de procéder à des tests en conditions réelles.

Les notes déjà attribuées par les fabricants sont un indicateur utile quand il

s'agit de comparer deux antivols d'une même marque. Mais s'il s'agit de connaître le niveau de protection offert par un antivol dans l'absolu, c'est insuffisant. Les fabricants cherchent à maximiser leur part de marché dans toutes la gamme, y compris sur les antivols de premier prix.

Il existe aussi beaucoup d'idées reçues sur les façons de fracturer les antivols, faisant partie de la légende urbaine. Pour savoir ce qu'il en est réellement et démentir ou confirmer, il faut procéder à des tests.

### Qui teste les antivols vélos ?

Dans les pays européens où la pratique du vélo est développée de longue date, il existe des organismes reconnus qui effectuent des tests d'effraction sur les antivols vélos et leur attribuent des notes, donnant droit à un étiquetage avec un logo reconnaissable en magasin (voir photo ci-dessous).

Ces laboratoires emploient des professionnels, avec des moyens coûteux, et se font rémunérer par les fabricants qui doivent payer pour chaque modèle d'antivol testé.

Le coût de ces homologations n'est pas négligeable pour les fabricants et de fait seuls les antivols de marque, très chers, peuvent se permettre de multiplier les homologations. Les fabricants doivent faire des choix, en fonction des pays ciblés, sachant que les consommateurs connaissent mal les labels des autres pays. La conséquence est que les antivols les moins chers ne disposent d'aucune homologation, ce qui ne signifie pas forcément qu'ils soient mauvais.

En France, avant la création de notre commission, aucun organisme ne testait les antivols vélos.

### Les débuts de la commission antivols

En 2002, la FUB a pris contact avec la commission Stop Vol de la Fédération des Motards en colère (FFMC) pour apprendre de leur expérience et voir comment leur fonctionnement pouvait être appliqué aux antivols vélos. Deux bénévoles de l'association REVV à Valence ont été invités à une séance de tests en amenant une série d'antivols vélo. Le carnage qui s'en est suivi a permis de tirer des leçons et d'adapter la procédure de tests de la FFMC pour que les antivols les meilleurs puissent passer les tests avec succès.

### Le fonctionnement de la commission

Fort de cette première expérience, quelques bénévoles de REVV ont créé la commission antivols. Nous avons rédigé une procédure de tests en nous inspirant de ceux effectués pour les motards, avec des outils que nous avons achetés dans les magasins de bricolage grand public. Nous avons fait fabriquer un bâti en acier pour simuler un arceau vélo et servir de support.

Les antivols sont achetés directement dans le commerce sans en référer aux fabricants : grandes surfaces, marchands de sport, vélocistes, rayons serrurerie



N. Martin

Exemple de logos d'homologation européens figurant sur un packaging d'un antivol

des magasins de bricolage, internet, etc. Cela permet de faire un échantillonnage complet de l'offre du marché et d'avoir un aperçu général sur ce que valent les antivols. Ainsi, nous pouvons mettre en évidence des antivols présentant un niveau d'efficacité intéressant à un prix abordable, et disqualifier un très grand nombre de produits.

L'expérience acquise au fur et à mesure des années nous permet d'améliorer et de compléter nos procédures de tests et de nous adapter aux différents types d'antivols.

Nous avons comme principe de ne pas dévoiler nos méthodes de tests, ceci afin de ne pas divulguer certaines techniques particulièrement efficaces, même si certaines sont archi-connues.

Nous avons établi deux niveaux d'homologation :

- Niveau 1 roue, intermédiaire, pour les antivols résistant à des outils de moins de 35 cm ;
- Niveau 2 roues, maximal, pour les antivols résistant à des outils de plus grandes dimensions.

Le niveau 1 roue sert à encourager le trop grand nombre de cyclistes qui mettent moins de 10 euros dans leurs antivols, généralement des câbles très faciles à couper sans attirer l'attention, et qui pour quelques euros de plus pourraient acheter des U de premier prix nettement plus résistants. Mais il est clair qu'il vaut mieux viser le niveau 2 roues, sachant qu'on en trouve à moins de 30 euros.

## Label AFNOR

Sur l'exemple de ce qu'avait accompli la FFMC avec l'AFNOR, en 2006 nous avons essayé d'instaurer un label NF pour les antivols vélo. La procédure avait été engagée avec des fabricants qui se disaient intéressés. Malheureusement certains se sont désengagés : les fabricants n'étaient pas prêts à assumer le coût d'homologation supplémentaire pour le marché français.



Des bénévoles de l'association REVV à Valence testent une série d'antivols vélo

N. Martin

## Les leçons retenues

Depuis la création de la commission antivols en 2002, nous avons testé plus de 450 antivols de tous types. Nous avons pu nous faire une idée sur les différences entre les types d'antivol et sur les caractéristiques qui font la solidité d'un antivol : acier cémenté, trempé, moulé, qualité du « grain », forme des pennes de verrouillage, précision des ajustages, ergot de blocage en bout des anses, forme et épaisseurs des boîtiers de serrure, type de serrure, etc.

Les antivols en U se montrent toujours bien supérieurs à tous les autres types d'antivols, du fait de leur relative simplicité (seulement deux pièces mécaniques soumises à l'agression) et de leur relative compacité. Ils offrent le meilleur rapport qualité / prix et rapport qualité / poids, même s'ils ne sont pas a priori les plus pratiques à utiliser. Mais il n'y a pas de secret, pour un antivol solide, il faut de l'acier en quantité. Même si la qualité est cruciale, un minimum d'épaisseur est de rigueur.

Les apparences sont souvent trompeuses : nous avons eu de régulières surprises sur la qualité finale. La qualité d'un antivol ne peut en fait se mesurer que par des tests destructifs. Et le prix n'est pas toujours un critère fiable : on

trouve aujourd'hui d'excellents antivols en U à moins de 20 euros et des antivols à 100 euros qui ne résistent pas à nos tests.

## La professionnalisation des tests antivols ?

Le fonctionnement très souple de la commission antivols, basé sur une équipe de bénévoles, a permis d'occuper le terrain laissé vacant et de donner aux cyclistes un moyen de choisir un bon antivol en connaissance de cause. Nous sommes devenus la référence. Mais l'immense majorité des cyclistes ne connaît pas nos tests et fait confiance aux revendeurs, pas toujours bien avertis.

Un étiquetage des antivols, homologués par la FUB, bien visible en magasin, serait un atout pour le choix des antivols, d'autant que notre fédération commence à être mieux connue du grand public. Dans la continuité des tests FUB, il faudrait imaginer une prise en charge des essais par des laboratoires spécialisés sur la base d'un cahier des charges citoyen.

**Nicolas Martin**

Responsable de la commission antivols

## Tests d'antivols 2021-2022 en ligne sur [www.fub.fr/antivols](http://www.fub.fr/antivols)

Découvrez la nouvelle sélection d'antivols testés cette année ainsi que les notes qui leur ont été attribués !

Venez choisir et comparer les antivols déjà testés par la commission antivols, donner votre avis, échanger et suggérer des nouveautés à tester.

